



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les candidats et candidates aux élections municipales
des communes de Centre-Val de Loire

Vatan, le 20 février 2026

Association HF+ Centre-Val de Loire
1 place Pillain, 36150, Vatan
hfcentrevaldeloire@gmail.com
<https://hf-cvl.org/>

LETTRÉ OUVERTE AUX CANDIDATS ET CANDIDATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

POUR UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES GENRES DANS LES SECTEURS DES ARTS ET DE LA CULTURE

Dans le cadre des prochaines élections municipales de mars 2026, l'association HF+ Centre-Val de Loire qui agit en faveur de l'égalité sur notre territoire souhaite interpellér les candidates et les candidats sur ces enjeux dans les secteurs des arts et la culture.

L'association HF+ Centre-Val de Loire a été constituée en avril 2016 à l'échelle de la région Centre-Val de Loire et est membre de la Fédération interrégionale du Mouvement HF+. Nous voulons vous partager les axes de notre manifeste pour éclairer l'action publique à laquelle vous pourriez demain contribuer.

En effet, si c'est par le secteur de la culture qu'est arrivée, ces dernières années, la vague de mobilisation et de dénonciation inédite des violences faites aux femmes #Metoo, c'est que les inégalités de genre y sont particulièrement flagrantes. Majoritaires sur les bancs des écoles d'arts, les femmes disparaissent avec le temps et l'enquête¹ réalisée sur notre territoire ainsi que celles menées par le ministère de la Culture révèle que les inégalités perdurent :

- 16% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans les métiers du spectacle et de l'audiovisuel

¹ Sources : [Enquête HF+ Centre-Val de Loire 2020](#) et [Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication](#)

- Toujours trop peu de femmes primées : depuis 1970 seulement 3 films réalisés par une femme ont obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes, et elles ne cumulent que 5% des récompenses
- En Centre-Val de Loire :
 - o Bien que les femmes soient 45,4% à occuper des postes à responsabilité dans ce secteur, elles sont seulement 36,6% à occuper des postes de direction générale, 38,7% de responsable artistique ; 6,5% de responsable technique, pour près de 73,2% à occuper des postes d'administration et de gestion (créant ainsi cette relative parité).
 - o Il y a deux fois plus d'hommes « cadres » que de femmes.
 - o Plus la structure a de salarié-es, moins on retrouve de femmes à leur direction.
 - o Plus le budget de la structure est important, plus la part d'hommes en poste de direction augmente. Cela est vrai pour l'ensemble des postes à responsabilité.
 - o En région Centre-Val de Loire, c'est dans le secteur des musiques actuelles qu'on observe, à tous les niveaux, le déséquilibre le plus significatif : 18% de femmes, 73% d'hommes et 9% de mixte.

L'Etat et certaines collectivités se sont déjà engagés dans une démarche en faveur de l'égalité, notamment par la mise en place de l'égaconditionnalité. Cette démarche promue depuis 2014 figurait dans un rapport à l'initiative des membres du Mouvement HF+ siégeant au Haut Conseil à l'Egalité (HCE) remis en février 2018 aux autorités publiques intitulé : « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture – Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action ». Elle repose sur l'idée que les financements publics – 20 milliards d'euros par an dans le secteur de la culture – ne peuvent alimenter des pratiques inégalitaires.

Les communes sont les premiers financeurs de la culture en France. Elles disposent dès lors, y compris au regard de leurs compétences, de leviers d'actions pour agir en faveur d'une meilleure répartition et d'une plus juste équité. Le Mouvement HF+ les encourage à aller plus loin pour opérer un changement d'échelle.

Les mouvements féministes ont largement fait reconnaître que nous vivons dans une société patriarcale, c'est-à-dire une société construite sur des rapports de domination au profit des hommes. Le secteur culturel n'y échappe pas : que ce soit au spectacle, au concert, au cinéma, dans les musées ou les galeries, tous les chiffres le montrent : ce qui est proposé aux publics est encore très majoritairement produit par les hommes. La visibilité, les moyens financiers et la reconnaissance sont concentrées à leur profit aux dépens des femmes et des personnes minorisées de genre.

Depuis #metoo en 2017, un des rouages du système patriarcal a été mis au jour de façon majeure : l'ampleur des violences sexistes et sexuelles et de leurs impacts. Nous pouvons aussi affirmer que le sexisme s'articule avec d'autres rapports de domination qui structurent au même titre le secteur : le racisme, le classisme, ainsi que l'homophobie, la transphobie, le validisme... La lutte contre le sexisme est donc par nécessité une lutte contre ces oppressions systémiques. Elle s'inscrit aussi dans la

gravité de la situation écologique, dont les impacts touchent d'abord les femmes. C'est pour affirmer l'intersectionnalité des luttes que le Mouvement HF est devenu HF+ en 2023.

Nous souhaitons que les projets des équipes candidates aux municipales de 2026 permettent que toutes les personnes, quelles qu'elles soient, puissent participer également à notre vie culturelle, que toutes puissent en récolter les fruits, symboliques et financiers.

Vous avez aussi un rôle à jouer pour que les femmes et les personnes minorisées soient présentes dans notre histoire, passée et future. Permettez que notre secteur, celui des arts et de la culture, soit à la hauteur des enjeux démocratiques de notre pays et soit le reflet d'une société juste, libre et égale, pour tout le monde.

Les élu·es de nos communes doivent se saisir de ces problématiques et agir pleinement à leur échelon, au regard de leurs compétences (urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires...) et conformément au principe de subsidiarité.

L'égalité est un combat qui nécessite d'agir à tous les niveaux, en faveur d'une société plus juste et plus démocratique, soucieuse de ne pas discriminer plus de la moitié de notre Humanité.

L'association HF+ Centre-Val de Loire et le Mouvement HF+ souhaitent que les équipes candidates aux prochaines élections municipales intègrent ces enjeux à leurs programmes. Il en va de la responsabilité de chacun et chacune d'agir à son endroit.

L'équipe et les membres du conseil d'administration se tiennent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions ou pour une rencontre.

L'équipe et le Conseil d'Administration de l'association HF+ Centre-Val de Loire

Juliette Seyer / Coordinatrice

06 19 53 92 50

hfcentrevaldeloire@gmail.com

www.hf-cvl.org

Annexes :

- Manifeste du mouvement HF+
- Préconisations d'HF+ pour éradiquer les inégalités »

MANIFESTE DU MOUVEMENT HF+

Les arts et la culture sont des formes de relation au monde et aux autres, qui contribuent à la dignité humaine et imprègnent les imaginaires. Ils sont à la fois le reflet de la société et participent à la façonner. Or, ce que les mouvements féministes – dont HF+ – ont maintenant fait largement reconnaître, c'est que nous vivons dans une société patriarcale, c'est-à-dire une société construite sur des rapports de domination au profit des hommes.

Le secteur culturel n'y échappe pas : que ce soit au spectacle, au concert, au cinéma, dans les musées ou les galeries, tous les chiffres le montrent : alors que les femmes sont majoritaires dans les écoles supérieures d'art – qu'elles soient d'arts visuels, de théâtre, de musique, de danse, d'audiovisuel... – ce qui est proposé aux publics est encore très majoritairement produit par les hommes. La visibilité, les moyens financiers et la reconnaissance sont concentrées à leur profit aux dépens des femmes et des personnes minorisées de genre. Depuis que Reine Prat, sur commande du Ministère de la Culture en 2006 puis 2009, a mis en lumière les inégalités flagrantes entre femmes et hommes dans le spectacle vivant – contribuant ainsi à la naissance du Mouvement HF dans plusieurs régions de France – presque 20 ans ont passé.

Depuis la création du 1^{er} collectif en 2009, d'autres se sont développés et structurés dans plusieurs régions, selon leurs spécificités, et se sont rassemblés au sein d'une fédération inter-régionale. Le Mouvement HF+ a ainsi développé son expertise par des années de militantisme, de recherche, d'observation, de création de ressources pour l'égalité des genres dans les arts et la culture. Il a lutté contre les discriminations et été actif et précurseur à plusieurs égards.

HF+ a notamment :

- préconisé et diffusé des modes d'actions concrets : pactes, feuilles de route, chartes égalité, parité des programmations, etc.
- produit des méthodologies de comptage ; soutenu et inspiré d'autres travaux d'observation et de recherche
- réhabilité le mot autrice et la notion de matrimoine grâce aux travaux d'Aurore Evain, en soutenant et encourageant toute initiative mettant en valeur l'héritage des femmes d'hier et d'aujourd'hui.
- participé à la production de savoirs et à l'échange de pratiques avec les Universités d'Automne.
- contribué à la prise en compte de l'égaconditionnalité comme levier d'action indispensable vers l'égalité.
- mis en place des permanences d'écoute.

Ainsi HF+, aux côtés d'autres organisations féministes, a contribué à intégrer ces préconisations et outils dans les pratiques, par des actions directes et en interpellant et dialoguant avec les pouvoirs publics et les professionnel·les.

Depuis, avec #metoo en 2017, un des rouages du système patriarcal a été mis au jour de façon majeure : l'ampleur des violences sexistes et sexuelles et de leurs impacts.

Nous pouvons aussi affirmer que le sexisme s'articule avec d'autres rapports de domination qui structurent au même titre le secteur : le racisme, le classisme, ainsi que l'homophobie, la transphobie, le validisme... La lutte contre le sexisme est donc par nécessité une lutte contre ces oppressions systémiques. Elle s'inscrit aussi dans la gravité de la situation écologique, dont les impacts touchent d'abord les femmes. C'est pour affirmer l'intersectionnalité des luttes que le Mouvement HF est devenu HF+ en 2023.

Et pourtant, malgré les prises de conscience, les promesses et les engagements, les inégalités de genre sont toujours là, à la fois résultats et socles de la société patriarcale. C'est pourquoi le Mouvement HF+ continuera à les mettre en lumière, continuera à lutter contre les discriminations de toutes sortes, continuera à soutenir les femmes et les personnes minorisées de genre pour qu'elles puissent prendre leur juste place. HF+ continuera à interpeller par tous les moyens les professionnel·les, les collectivités et l'Etat pour la mise en œuvre de mesures ambitieuses dans le secteur culturel sur la base de nos préconisations.

Nous souhaitons que toutes les personnes, quelles qu'elles soient, puissent participer également à notre vie culturelle. Nous souhaitons que toutes puissent en récolter les fruits, symboliques et financiers. Nous souhaitons que les femmes et les personnes minorisées soient présentes dans notre histoire, passée et future. Nous souhaitons que notre secteur, celui des arts et de la culture, soit à la hauteur des enjeux démocratiques de notre pays et soit le reflet d'une société juste, libre et égale, pour tout le monde.

QUELQUES PRINCIPES D'ACTION QUI FONT DU BIEN À TOUT LE MONDE

- Favoriser le collectif plutôt que l'individuel pour la réflexion, la décision et l'action
- Encourager l'engagement et ce qu'il apporte : de la solidarité, du savoir et plus de pouvoir pour des personnes qui agissent collectivement et nombreuses
- Favoriser l'intersectionnalité et la convergence des luttes
- Accepter les divergences et les débats au sein des mouvements sans hiérarchiser les luttes
- Privilégier la parole des personnes premières concernées. Être vigilant·es à ne pas parler, décider, agir à leur place ou sans elles. Réfléchir à sa position d'allié·e
- Interroger ses privilèges et sa place dans les systèmes de domination
- Faire preuve de vigilance à tous points de vue
- Prendre soin de soi et des autres : pouvoir passer et prendre le relai (éviter l'épuisement des bénévoles et militant·es), y compris par la professionnalisation de certaines fonctions ou postes dédiés à l'égalité
- Apprécier la sororité et l'adelphité pour la solidarité et la douceur qu'elles procurent
- Comprendre que la virilité a aussi un coût financier considérable qu'on gagnerait à redéployer vers d'autres priorités (culture, santé, éducation...)
- S'autoriser à imaginer un futur désirable

LES PRÉCONISATIONS POUR ÉRADICUER LES INÉGALITÉS ET LES PROCESSUS DE DOMINATION DANS LE SECTEUR CULTUREL

Le détail des actions concrètes ainsi que les liens vers plusieurs chartes, pactes et outils spécifiques sont disponibles sur le site du Mouvement HF+.

AXE 1 : Les rendre visibles / Compter et publier

1 – Systématiser et généraliser le comptage sexué et genré par toutes les structures qui distribuent et reçoivent de l'argent public, sur la base d'indicateurs communs et pérennes et d'une méthodologie partagée permettant des comparaisons, y compris avec d'autres types de discriminations (liées aux validisme, racisme, etc.).

2 - Faciliter l'accès aux rapports et études (qualitatives et quantitatives) sur les processus de domination, notamment par le soutien aux structures qui produisent des données et outils de référence.

AXE 2 : Garantir une égalité réelle

1 - Renforcer les dispositifs et textes cadre dédiés à l'égalité dans les arts et la culture dans les ministères concernés, les collectivités, les institutions et les structures (feuilles de route, plans d'actions, etc.), ainsi que le nombre des personnes-clés pour l'égalité (coordinateur·ices, référent·es dédié·es, etc.).

2 - Soutenir les associations et collectifs qui œuvrent pour l'égalité et contre les discriminations dans le secteur.

3 - Rendre la formation obligatoire pour toute personne ayant une position de responsabilité dans les collectivités, les institutions, et les structures culturelles.

4 - Introduire une obligation de résultats en matière de répartition des moyens

- Instaurer l'égaconditionnalité c'est-à-dire conditionner les subventions, pour toutes les structures culturelles percevant des subventions publiques, à l'atteinte d'objectifs chiffrés de progression dans une temporalité précisée.
- Inscrire dans la loi la mise en place des budgets sensibles au genre : une approche systémique et globale qui implique une évaluation de l'existant et ses corrections.

5 - Mettre en place des mesures de protection sociale spécifiques aux personnes minorisées de genre pour lutter contre leur plus grande précarité et la complexité de leur progression de carrière.

6 - Atteindre l'égalité salariale et appliquer les bonnes pratiques managériales

pour atteindre l'égalité réelle sur la base d'objectifs mesurables et planifiés

- En appliquant la loi existante et en la faisant évoluer vers plus d'incitations, de contraintes et de transparence des résultats.
- En favorisant la mixité des métiers, la formation, la sensibilisation, l'information des personnels, les moyens d'une meilleure articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, l'accès équilibré aux postes à responsabilité et toutes les bonnes pratiques de lutte contre toute forme de discrimination.
- En luttant contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement 7 - Éradiquer les Violences Sexistes et Sexuelles et toutes formes de harcèlement
- Déconstruire, notamment par l'obligation de formation, tous les facteurs systémiques de violences liées à la culture du viol et au système patriarcal, à tous les âges de la vie.
- Utiliser toutes les mesures concrètes – légales et autres – de prévention, de signalement et de traitement de ces violences.
- Empêcher la programmation d'artistes faisant l'objet de signalements concordants.

AXE 3 : Agir sur les représentations

1 – Valoriser le Matrimoine et notre héritage culturel commun : Matrimoine + Patrimoine = notre héritage culturel commun.

- Accompagner et financer le travail de recherche et la formation.
- Valoriser et visibiliser le matrimoine dans notre quotidien : dans les programmes d'enseignement ; dans l'espace public (noms de rues et d'établissements publics, plaques, etc.), dans les Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine, ...

2 – Rendre plus visibles et nombreuses les femmes et les personnes minorisées de genre dans nos secteurs

- Augmenter leur part dans les programmations d'expositions, conférences, spectacles, festivals...
- Prendre sa responsabilité en tant qu'homme, en vérifiant le contenu des programmations ou espaces de visibilité auxquels il participe et en refusant de participer si les femmes sont trop minoritaires.
- En tant que publics, se responsabiliser sur nos choix de spectateurs et spectatrices, de citoyens et citoyennes, sur les lieux fréquentés et les œuvres artistiques que l'on choisit de voir, lire, écouter...

3 - Communication

La communication est un moyen de faire changer la perception et c'est l'affaire de toutes et tous, chacun-e à son endroit :

- Faire usage d'une communication inclusive et égalitaire.
- Veiller à la parité du temps de parole dans les espaces d'expression et encourager l'expression des personnes minorisées.



- [HFX+ Auvergne-Rhône-Alpes](#)
 - [HF+ Bretagne](#)
- [HF+ Centre-Val de Loire](#)
 - [HFX Grand Est](#)
- [HFX+ Hauts-de-France](#)
 - [HF Île-de-France](#)
- [Mouvement Allié.e.s](#)
 - [HF+ Occitanie](#)
 - [HF+ Normandie](#)
- [Mouvman FH+ Réunion](#)